

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

Objet : ETUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME CENTRALE DE GESTION DES NUMEROS D'URGENCE.

L'Autorité malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes (AMRTP) se propose de recruter un consultant pour mener l'étude citée en objet.

I. Objectifs de l'étude

Cette étude a pour objectif d'évaluer la faisabilité et la pertinence de la mise en place d'une plateforme centrale de gestion des numéros d'urgence pour rendre plus efficace l'accès aux services d'urgences des citoyens et le traitement approprié des requêtes.

Comme objectifs spécifiques, l'étude devrait permettre de :

- Diagnostiquer l'état actuel des dispositifs d'urgence existants (numéros, acteurs, dispositifs techniques, coordination, etc.) ;
- Analyser les besoins des parties prenantes (forces de sécurité, santé, protection civile, opérateurs télécoms, usagers) ;
- Évaluer les options technologiques disponibles pour une plateforme centralisée ;
- Identifier les contraintes juridiques et réglementaires ;
- Évaluer les implications financières, fonctionnelles et organisationnelles ;
- Proposer des scénarios de mise en œuvre et un plan d'action stratégique ;
- Identifier les risques potentiels et proposer des mesures d'atténuation ;

II. Résultats attendus

Conformément aux termes de référence, l'étude doit aboutir aux résultats suivants :

- Le **diagnostic** complet du système actuel de gestion des appels d'urgence ;
- L'**analyse des besoins** des parties prenantes ;
- L'**étude des options technologiques et de faisabilité technique issus de benchmark** ;
- L'**analyse juridique et réglementaire** ;
- L'**étude des coûts (CAPEX/OPEX)** et des modèles de financement possibles ;
- La proposition de **schéma directeur de mise en œuvre** avec un chronogramme indicatif ;
- Les **recommandations** pour la mise en place d'une plateforme durable, inclusive et efficace.

Les cabinets de consultants intéressés par le présent appel à manifestation d'intérêt sont invités à se faire connaître auprès de l'AMRTP en adressant sous pli fermé ou par e-mail un dossier comprenant les informations suivantes :

- Présentation du cabinet ;
- Informations administratives (registre de commerce, quitus fiscal, certificat de non faillite etc.) ;
- Présentation des références des missions d'études similaires ou de même complexité technique au cours des cinq dernières années, attestées par des attestations des services faits ou des copies des pages de gardes de signature des marchés similaires.

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées avec la mention « **ETUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME CENTRALE DE GESTION DES NUMEROS D'URGENCE** » au plus tard le *10/11/2025 à 16 heures* (TU) à l'adresse ci-après :

Adresse : Autorité malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes - Rue 360 Immeuble AMRTP, Hamdallaye – ACI, BP : 2206, Bamako (Mali) – E-mail : amrtp@amrtp.ml - Tél : (+223) 20 70 57 00 ou (+223) 44 97 65 20).

Le Président

Saidou Pona SANKARE
Chevalier de l'Ordre National